Villes & immobilier

La reconquête du fleuve à Montréal par les plages Problématique et littérature

Rapport de recherche post-doctorale

Nathalie Boucher

Sous la direction de Franck Scherrer

OBSERVATOIRE IVANHOÉ CAMBRIDGE
DU DÉVELOPPEMENT URBAIN ET IMMOBILIER

Université de Montréal

La reconquête du fleuve à Montréal par les plages
Problématique et littérature

Rapport de recherche post-doctorale

Nathalie Boucher

Sous la direction de Franck Scherrer

Mars 2017

Résumé

L'eau est un élément de plus en plus présent dans les aménagements urbains, et plusieurs métropoles (pour des raisons économiques et touristiques, notamment) font réémerger leur rivière urbaine et démocratisent leur accès. Il existe cependant très peu de données sur la présence de l'eau sur la dimension sociale des espaces publics. Afin de comprendre comment l'eau peut aider les espaces publics à mieux remplir leur rôle de générateurs de liens sociaux, ce projet s'intéresse aux sites des futures plages à Pointe-aux-Trembles et à Verdun, sur l'île de Montréal. En effet, dans un effort de revitalisation des berges, de protection et de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent, différents paliers gouvernementaux misent sur l'ouverture au fleuve par l'aménagement de plages, de berges et de sentiers. La plage de l'Est et la plage de Verdun seront réalisées pour 2017. L'objectif de ce rapport est d'explorer la recherche contemporaine qui théorise le concept de plage urbaine afin d'en tirer une compréhension pour les cas montréalais. La recherche a été réalisée à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage, et elle a permis l'élaboration d'une demande de subvention Savoir CRSH.

Table des matières

Résumé 2
Table des matières 3
Préambule 4
Remerciements 5
Introduction 6

1. Les sources 7

2. « Une île sans plage nommée Montréal » 7

2.1. Du projet Archipel à aujourd'hui 7
2.2. Deux nouvelles plages 11

3. L'étude du rapport à l'eau au Québec et au Canada 18

4. La plage pour conquérir l'eau, ou reconquérir la ville ? 19

5. Neutraliser l'eau pour configurer le social 23

Conclusion 28
Annexe 29
Bibliographie 31

Préambule

Cette recherche a été réalisée grâce au financement de l'Observatoire Ivanhoé-Cambridge du développement urbain et immobilier. L'Observatoire Ivanhoé Cambridge du développement urbain et immobilier est né en 2006 d'une entente entre la société Ivanhoé Cambridge (Caisse de dépôt et placement du Québec) et la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. L'Observatoire Ivanhoé Cambridge se donne pour mission de promouvoir la recherche appliquée dans les domaines politiques, économiques et environnementaux du développement urbain et immobilier des pays développés et des pays émergents, dans le respect des idées du développement durable.

En vue du 375e anniversaire de la Ville de Montréal, du 150e anniversaire de la Confédération canadienne et du 50e anniversaire de l'Exposition universelle de 1967, il est prévu que Montréal augmente ses accès au Saint-Laurent par des aménagements universels et sécuritaires. Il convient donc d'éclairer un enjeu d'actualité important dans le développement urbain de Montréal, en se concentrant sur la relation entre l'environnement urbain et les modes de sociabilité des citadins. Cela s'inscrit dans l'Axe 3 des trois axes qui orientent les activités de recherche de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge : environnements urbains et développements immobiliers. Cette recherche explore la relation entre les environnements urbains et la vie des habitants, en focalisation sur le rôle social du design urbain – plus particulièrement l'objet eau, qui lient espace public, aménagement et usagers.

L'espace public est défini en sciences sociales comme un lieu inclusif de rencontres spontanées, un site générateur d'unité dans la ville, un lieu de coexistence et de mise en scène des différences, un cadre qui favorise l'apprentissage de l'altérité. Le rôle social de l'espace public est donc au cœur de sa fonction. La recherche proposée ici innove en ce sens que le « rôle social » d'un élément physique à la symbolique architecturale forte, l'eau, est opérationnalisé par les aménagistes et les autorités municipales.

L'aménagement à venir de deux plages de Verdun et de l'Est pour 2017 sur l'île de Montréal constitue un moment charnière pour observer et analyser l'opérationnalisation de l'eau à des fins publiques. Ces deux futures plages s'insèrent dans un contexte géographique, politique et historique particulier, soit celui de Montréal « l'île sans plage », qu'il convient de définir. C'est ce dont il sera question dans la première partie de ce rapport. Ensuite, dans une perspective aménagiste, cette recherche explore l'idée que le réaménagement de berges pour faciliter ou diriger l'accès aux berges n'est pas une tentative de réappropriation de l'eau, tant qu'une réorganisation de la trame urbaine de façon à inclure des terrains à la valeur augmentée par la présence de l'eau. Finalement, le rapport traite de la dimension sociale liée à la mise en valeur de l'eau sur les rives urbaines ; geste politique, acte social, expression de pouvoir, ou issue d'une démarche citoyenne dont l'objectif est l'expression d'une relation renouvelée à la nature. Les cas des futures plages de Verdun et de l'Est sont analysés à la lumière de ces assises théoriques.

Remerciements

Je remercie chaleureusement Franck Scherrer, directeur de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université, qui a accueilli et encouragé ce projet dès son début.

Je remercie les membres de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge, pour leur soutien financier, qui a permis la réalisation de cette recherche. Je remercie plus particulièrement Michel Max Raynaud, directeur de l'Observatoire.

Ce rapport comprend les collaborations de Raymonde Champagne, bibliothécaire à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, et d'Olivier Trudeau, étudiant à la maîtrise en urbanisme. Ils sont remerciés chaleureusement pour leur contribution.

Introduction

Aujourd'hui, plusieurs métropoles passant par un processus de revitalisation de secteurs abandonnés ou désaffectés envisagent l'aménagement d'espaces publics aquatiques (Gréco 2016). Cette tendance trouve preneur à Montréal puisque seront inaugurées, si tout va bien, deux plages urbaines à Verdun et à Pointes-aux-Trembles en 2017. Montréal possède une relative expérience en matière d'aménagement d'espaces verts et récréatifs (Chaline 1988), et plus particulièrement de réaménagement des berges (Courcier 2005), notamment pour l'Expo 67 et au Vieux-Port. Mais l'île de Montréal, car c'est bien une île, offre très peu d'accès à son fleuve, que ce soit pour se baigner, pêcher ou simplement pour le voir. Et pourtant, la région métropolitaine de Montréal, comprise sur l'une des 300 îles de l'archipel d'Hochelaga sis au cœur du fleuve Saint-Laurent, possède près de 1 000 km de rives. Autrefois attirés vers celles-ci pour leurs activités de loisir nautiques et de baignade en tout genre, les citadins préfèrent maintenant les eaux faciles d'accès des lacs lointains (Harrison 2013) ou encore les eaux filtrées des trois lieux de baignade construits à quelques pas du fleuve ; le Natatorium de Verdun (1940), la piscine du parc Jean-Drapeau (1953) et la plage Jean-Doré (1990, sur les plans dessinés en 1930). Cependant, des initiatives citoyennes ont récemment vu le jour afin de réclamer davantage de lieux de baignade dans le fleuve, en ville. Ces groupes, dont fait partie le Laboratoire des Baignades Urbaines Expérimentales (Mallet 2014), restent néanmoins marginaux et exceptionnels. À la veille de voir les premiers baigneurs dans les plages de Verdun et de l'Est, la question suivante émerge : l'aménagement des deux nouvelles plages vise-t-il à réanimer la baignade dans le fleuve Saint-Laurent, ou à inscrire les agglomérations dans la tendance des nouveaux espaces publics ?

Pour mieux comprendre la plage urbaine à venir, il convient d'explorer littérature sur la plage, l'eau et la ville, de laquelle deux constats peuvent être faits. Premièrement, le débat scientifique actuel considère un renversement de perspective sur la reconquête urbaine de l'eau. En effet, cette tendance des sociétés urbaines contemporaines à aménager des plages serait moins le reflet d'une ouverture de l'urbain sur la nature que d'une instrumentalisation de l'eau au bénéfice d'une « reconquête de la ville ». Deuxièmement, nous en savons encore très peu sur le rôle de l'eau i) dans les politiques d'aménagement urbain dans le grand Montréal, mais aussi ii) comme espace public aquatique vecteur de sociabilité métropolitaine. Cette question est d'un grand intérêt pour les autorités municipales, souvent en manque de données sur l'utilisation des espaces publics, données dont elles ont pourtant besoin dans leur prise de décisions (Robert et al. 2008).

Le présent rapport propose donc de décortiquer les cas des deux futures plages urbaines, dans le contexte montréalais, comme stratégie de reconquête de la ville, et comme espace public à fort potentiel de sociabilité. Il s'agit d'une analyse théorique, qui jette les bases d'une éventuelle étude empirique suivant la construction des deux plages à l'été 2017.

1. Les sources

Le travail réalisé visait à extraire de la littérature les éléments qui pourraient servir à l'analyse des cas des deux plages à venir. Le travail ne comprenait donc aucune recherche de terrain, analyse de matériel interne aux arrondissements, ou entretiens.

Les sources utilisées proviennent de la littérature scientifique francophone et anglophone publiée depuis les années 1980. La recherche a été effectuée en 2016, grâce aux logiciels de recherche que sont World of Science, ProQuest, Archipel, CAIRN, et ÉRUDIT. Les mots-clés étaient : réaménagement, reconquête, reconversion des berges, fleuve et rivières urbaine, revitalisation urbaine, espace vert, eau, plage, plage urbaine, Amérique du Nord, Europe. Cette recherche a apporté 195 titres, qui ont été ajoutés à une bibliothèque initiale de 180 titres. Il faut mentionner ici une source qui a agi comme première étape de défrichage, soit le recueil de Scherrer, Mosbah et Houbart (2015), qui fait un état des lieux de la recherche sur l'hydrosystème fluvial du Saint-Laurent, le cycle urbain de l'eau, et Montréal dans ses composantes environnementales, surtout. Les prochaines lignes sont le résultat d'une analyse de contenu de tout ce matériel.

Une revue de presse francophone et anglophone a aussi été réalisée, grâce à Eureka. La recherche ciblait les articles publiés depuis les années 1980. Les mots-clés étaient : plage, fleuve, lac, ville, accès à l'eau, rive, banlieue, municipal*, aquatique, baignade, récréotouris*, bain portuaire, projet archipel, trame bleue, tourisme, loisir, nature, urbain*, Montréal, ou la grande région de Montréal. Les articles les plus pertinents ont été retenus et servent surtout à contextualiser les propositions soutenues ici.

2. « Une île sans plage nommée Montréal »

Ce titre vient d'un article publié en 1986. Il illustre l'historique des préoccupations de la réalité montréalaise (La Presse 1986). La fréquentation des espaces publics aquatiques au Québec, et plus particulièrement à Montréal, semble être une pratique du passé (Dagenais 2012) liée aux loisirs sportifs, sinon aux exigences de santé publique (Labonne 1996, 2002). En effet, il faut reculer jusqu'à la seconde moitié du 19e siècle pour connaître le début les loisirs aquatiques comme principale activité de villégiature sur les pourtours de l'île de Montréal. Ils resteront populaires jusqu'à la seconde moitié du 20e siècle. C'est vers cette époque que le rejet des eaux usées, la réglementation sur l'eau (Dagenais et Durand 2006), l'urbanisation et les nouveaux modes de transport incitent les Montréalais à délaisser le fleuve pendant quelques décennies. Depuis, l'intérêt pour un accès accru au fleuve fait ponctuellement surface, mais sans plus.

2.1. Du projet Archipel à aujourd'hui

L'archipel de Montréal que constituent les cinq bassins hydrographiques de la région métropolitaine de Montréal compte plus de 300 îles. Le lac des Deux-Montagnes, le lac

St-Louis, la rivière des Prairies, la rivière des Miles-Iles et le fleuve St-Laurent forment un ensemble hydrique exceptionnel dont les enjeux d'aménagement ont été peu discutés dans le cadre de politiques publiques. Nous proposons un retour chronologique sur les initiatives contemporaines abordant la question de la relation ville-fleuve à l'échelle de la région métropolitaine et de l'Ile de Montréal.

Vieux-port

Montréal s'engage dans les activités portuaires dès ses débuts, mais c'est au tournant du 19e siècle qu'elles s'intensifieront et s'officialiseront, notamment avec la création du canal de Lachine (1825) et de la Commission du Havre (1830), dont la mission est d'agrandir et d'améliorer le port. Diverses périodes de réaménagement et d'investissements suivront et les activités portuaires connaîtront leur apogée dans le premier quart du 19e siècle. Suite à l'ouverture de la voie maritime (1959), le port de Montréal connaît un déclin, et différentes interventions du gouvernement fédéral — qui a la responsabilité du secteur — permettront de réorienter la vocation principale du port pour une plus grande ouverture aux Montréalais, dont la déclaration du Vieux-Port comme arrondissement historique (1963), la fermeture du canal de Lachine à la circulation maritime (1970), et la création de la Société du Vieux-Port de Montréal (1981). Cette dernière a pour mission de guider les aménagements publics du Vieux-Port. Plusieurs consultations publiques sont tenues au fil des ans, à l'issue desquelles des bâtiments sont démolis, d'autres rénovés (la tour de l'Horloge, 1982), des réaménagements sont faits (bassin Bonsecours, quai Jacques-Cartier), des usages réorientés (ouverture du canal de Lachine à la navigation de plaisance, 2002) (Société Du Vieux-Port De Montréal s.d.). Parmi les actions les plus récentes et d'intérêt ici, mentionnons la plage de l'Horloge, inaugurée en 2012 (Folie-Boivin 2012). La plage a été réalisée par Claude Cormier et associés, à l'instar de Sugar Beach à Toronto. Fait de sable, d'une esplanade, de chaises Adirondack et de parasols, le site ne permet pas la baignade, mais invite à la relaxation et à un point de vue sur la ville et le fleuve. Son succès est mitigé, notamment à cause des coûts d'accès institués les premières années, de l'absence de restauration sur le site, et de l'impossibilité de se baigner (Champagne 2014). Un bain portuaire est prévu à cet endroit par la Ville de Montréal pour 2017 à l'image de ce qui se fait à Londres, Copenhague, Berlin et Paris (Corriveau 2015). La rénovation de la jetée Alexandra, également prévue pour 2017, permettra d'accueillir les bateaux de croisières tout en offrant un accès au fleuve pour les Montréalais.

Archipel

Le projet Archipel est certainement le projet le plus ambitieux et structurant d'une vision de développement et de gestion intégrée des bassins hydrographiques de la région métropolitaine. Ce plan d'aménagement métropolitain proposé en 1979 par le

gouvernement du Québec avait comme objectif de répondre à l'ensemble des problèmes induits par la pression de l'urbanisation sur les cours d'eau d'un point de vue des préoccupations environnementales, sociales et économiques. Le projet comportait sept grands chantiers, soit le contrôle des apports d'amont, la gestion intégrée des niveaux et des débits, l'érection d'ouvrages de contrôle aux exutoires du lac des Deux Montagnes et du lac Saint-Louis, l'aménagement des rapides de Lachine, la qualité de l'eau et enfin la récupération des terres inondables jumelée à l'aménagement des rives (Décarie et Boileau 1983). Les premières études de faisabilité estimaient l'investissement à plus de 3 milliards de dollars et impliquaient la construction d'un barrage hydroélectrique dans les rapides de Lachine. La mobilisation des environnementalistes et des citoyens contre le projet de barrage ainsi que le manque des ressources financières entraineront l'échec de mise en œuvre du projet (La Presse 1985). Malgré tout, Archipel a permis non seulement de caractériser et d'approfondir nos connaissances des cours d'eau de la région métropolitaine, mais aussi d'établir une nouvelle approche et un nouveau discours face à leurs aménagements. Il est à noter qu'Archipel a aussi permis la réalisation du projet de Parc national de l'Archipel par le Ministère du Loisir, de la Chasse et la Pêche.

Montréal bleu

Il faut attendre près de 25 après les premières études de faisabilité d'Archipel avant qu'une nouvelle politique d'aménagement liée à l'eau voie le jour. Cette fois à l'échelle de la Ville de Montréal, l'administration Bourque proposait Montréal bleu. Loin de l'ambition d'Archipel, Montréal bleu visait à améliorer l'environnement et la qualité de vie des citoyens et accroître l'attrait touristique de Montréal et de sa région. Le plan d'actions prioritaires 1997-1998 identifiait certains pôles prioritaires d'interventions dont principalement celui du canal de Lachine. Montréal bleu peut être considéré davantage de projet (axé principalement sur la mise en valeur du canal de Lachine) que d'une véritable politique publique (Colloque Des Maires 1996 ; Ville De Montréal s.d.).

Grand Montréal bleu

En parallèle au Montréal bleu, la Table des préfets et des maires du Grand Montréal initie le Grand Montréal bleu en 1995 (Table Des Préfets Et Maires Du Grand Montréal 1996). Une politique dont l'objectif était d'adopter une vision commune du potentiel de développement économique des atouts récréotouristiques des bassins hydrographiques du Grand Montréal. Il s'agissait avant tout d'une stratégie de développement économique visant à développer un « produit régional structurant » dont l'objectif est de mettre en valeur le territoire afin de maximiser ses retombées économiques. Par une volonté de s'inscrire dans la tendance internationale qu'ont les grandes villes de revitaliser et d'aménager les berges et cours d'eau, le Grand Montréal bleu cherchait à mettre en place des dispositifs régionaux permettant de faire des bassins hydrographiques de la région

métropolitaine un véritable levier économique. Bien que les colloques organisés aient permis de mettre en commun des connaissances et d'établir certaines problématiques et potentialités liées au récréotourisme, peu d'actions de mise en œuvre ont donné suite à cette politique.

Réseau bleu

Le Réseau bleu est une initiative issue du Sommet de Montréal de 2002 et du Chantier 2.3 sur la protection et mise en valeur du patrimoine naturel. L'objectif central de Réseau bleu était « de mettre en place un réseau de partenaires afin d'assurer une vision concertée et des actions coordonnées pour mettre en valeur les rives du territoire de l'agglomération de Montréal » (Ville De Montréal 2005b, 2005a, 2006, 2007). Plus spécifiquement, Réseau bleu visait à augmenter les espaces publics riverains et les services offerts aux usages, augmenter la participation de la population aux activités de plein air, améliorer la qualité de l'environnement et informer les citoyens sur les services et les contraintes liées à la ressource. Réseau bleu n'est pas un programme de financement. Il vise avant tout à créer une plateforme d'échange permettant de faire converger les actions d'un ensemble de partenaires, que ce soit des organismes publics, à but non lucratif ou privés. Cependant, il est à noter que dès les premières rencontres la problématique de la disponibilité du financement fût soulevée par plusieurs intervenants. Il est difficile d'établir les réalisations découlant directement de Réseau bleu. Certaines initiatives ont été prises par les arrondissements et organismes telles que les comités ZIP. Concrètement, Réseau bleu a permis de caractériser et énoncer certaines potentialités de mise en marché des milieux riverains. En 2007, un premier plan concerté de mise en valeur des rives a été déposé. Depuis, aucune étude de suivi n'a été effectuée par la Ville de Montréal.

Fonds bleu

Le Programme d'aide financière pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal (Fonds bleu) est un programme mis de l'avant par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) afin d'accompagner financièrement les municipalités de son territoire à accroitre l'accessibilité et le nombre d'espaces publics en rive ainsi que de développer le potentiel récréotouristique des plans d'eau de la région métropolitaine (Communauté Métropolitaine De Montréal 2011). Ce programme donne suite à l'entente de Communauté sur le développement durable signée par la CMM et le gouvernement du Québec dont l'objectif visait à doter le Grand Montréal d'un réseau d'espaces naturels en milieux terrestres, humides et aquatiques. Fonds bleu (2002-2009) a permis la mise en œuvre de 68 projets de mise en valeur et de protection des berges le long des bassins hydrographiques de la région métropolitaine. La réalisation de ces projets a été rendue possible par un financement du gouvernement du Québec (6 millions), de la CMM (10,5

millions) et des municipalités participantes (25,5 millions). Les projets retenus ont été regroupés sous 5 catégories, soit l'acquisition de terrain ou de bâtiment, la conservation ou la restauration des milieux riverains aquatiques, les parcs riverains, les marinas, et les équipements nautiques. Il s'agit de la principale source de financement ayant permis la mise en œuvre des projets s'inscrivant dans le Réseau bleu de la Ville de Montréal.

Trame bleue

Dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement, adopté par la CMM en 2011 et entré en vigueur en 2012 (Communauté Métropolitaine De Montréal 2013), la protection et la mise en valeur des rives du grand Montréal, censées contribuer au développement d'une métropole « attractive, compétitive et durable », passent par la création d'une Trame bleue (Communauté Métropolitaine De Montréal 2012). L'accès au St-Laurent via la Trame bleue s'inscrit d'ailleurs dans une action concertée de protection et de développement durable récemment dévoilée par le gouvernement du Québec (Cabinet Du Ministre Du Développement Durable - De L'environnement Et De La Lutte Contre Les Changements Climatiques 2014).

Une des composantes de la Trame bleue est le projet Parc-plage du Grand Montréal, dont l'un des deux pôles principaux est le parc Jean-Drapeau devient un des deux pôles principaux du projet Parc-plage du Grand Montréal, une composante de la Trame bleue (Communauté Métropolitaine De Montréal 2013). La Promenade est un sentier situé dans le secteur ouest de l'île Sainte-Hélène, longeant le fleuve, mais séparé de celui-ci par un mur végétal important. La Société du parc Jean-Drapeau planifie, entre autres réaménagements, l'ouverture de la Promenade sur le fleuve. La Société du parc Jean-Drapeau gère les deux îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, réunies en un parc de 268 hectares et directement connecté à la métropole par une station de métro. Ce projet est financé par la Ville de Montréal et par le gouvernement du Québec, et sera réalisé par Daoust Lestage inc. Architecture design urbain et Claude Cormier + associés inc. Architecture du paysage et design urbain (Société Du Parc Jean-Drapeau 2014). L'ouverture est prévue en 2017.

Les espaces publics riverains déjà réaménagés dans le cadre de la Trame bleue sont la Marina du bassin de l'Horloge, les rives naturalisées de Verdun, et l'aménagement écologique à L'Île-des-Sœurs (Communauté Métropolitaine De Montréal 2011).

2.2. Deux nouvelles plages

Malgré ces initiatives, aucun plan ambitieux n'a jamais été concrétisé dans son ensemble. Outre de rares annonces politiques sans engagement, la grande région de Montréal a bénéficié de quelques occasions ponctuelles de financement, amenant notamment la création de parcs riverains (Communauté Métropolitaine De Montréal 2011). En matière de rives publiques aménagées pour la baignade, on ne trouve que le

parc-nature du Cap Saint-Jacques, créé dans les années 1980 à l'ouest de l'île, en réalité donnant accès à la rivière des Prairies.

Les deux nouvelles plages annoncées pour 2017 ne sont pas de l'envergure d'un projet d'aménagement régional, mais, à l'échelle de la métropole, la volonté de donner un accès aux berges par deux plages est une étape non négligeable dans la relation ville-fleuve à Montréal.

La plage de Verdun

L'arrondissement de Verdun, au sud-est du centre-ville de Montréal (donc en amont), possède 15 kilomètres de berges fluviales. Au début du 20e siècle, une plage naturelle comprise entre les rapides de Lachine et le Quai-de-La Tortue accueillait jusqu'à 5000 baigneurs. Une digue et une promenade ont été aménagées vers 1920, ce qui a favorisé l'urbanisation du secteur. Cette pratique s'est perdue avec le temps ; aucune baignade n'a lieu aujourd'hui, et à part quelques quais flottants et la location de kayak, aucun aménagement formel ne permet l'accès à l'eau dans ce secteur. L'arrondissement possède néanmoins une longue tradition de pêche, et le secteur au pied du bassin de La Prairie, appelé petite Venise de Verdun, est très prisé des pêcheurs (Francoeur 2000).

En prévision des célébrations du 375e anniversaire de Montréal, des consultations sont organisées en 2014, et la question de l'accès au fleuve refait surface. L'aménagement d'une plage sur les berges de l'arrondissement devient une action prioritaire de l'orientation 2 (Offrir des parcs et des espaces publics de qualité) de l'axe 1 (Un milieu de vie familial complet et de qualité) du Plan de développement stratégique de Verdun 2015-2025. On lui suggère deux modèles : celui d'espace de loisirs aquatiques (à l'image du parc Jean-Drapeau) ou celui d'un espace de loisirs urbains (inspiré du quai de l'Horloge) (Arrondissement De Verdun 2015). La firme WAA et ses partenaires seront retenus pour la réalisation des aménagements, et le coût des travaux est estimé à 4,7 millions (Corriveau 2015).

La plage sera aménagée dans le parc riverain Arthur-Therrien, dans un secteur résidentiel dense (duplex et triplex), derrière l'Auditorium de Verdun, au coin de la rue de l'Église et du boulevard Gaëtan Laberge. Le parc Arthur-Therrien est déjà fort achalandé. Il comprend le Natatorium (la première et plus grande piscine extérieure du Québec), deux quais estivaux, 14 km de pistes cyclables, des jeux d'eau, des terrains de basketball, de tennis, de soccer, de baseball, de football, un parc de planche à roulettes et une aire de jeux. Plus de 680 places de stationnement sont déjà aménagées à proximité. La future plage sera accessible en transport en commun ; sept minutes à pied de l'arrêt d'autobus le plus près, et 400 mètres à pied de la station de métro la plus près (de l'Église).

La berge elle-même est une zone déstructurée, renaturalisée, composée de remblai (réalisé en trois fois : 1947-1949, 1964, 1973), de morceaux d'asphalte et de blocs de béton. La végétation riveraine est constituée d'arbres, d'arbustes et d'herbacées sans

valeur, et d'une rare végétation aquatique. On trouve ça et là quelques sentiers vernaculaires.

La Plage de Verdun proprement dite comprendra une entrée principale (près de l'Auditorium, qui offre vestiaires et toilettes), une entrée secondaire (vers le parc Arthur-Therrien), et trois accès par la piste cyclable. L'entrée principale de la plage mène vers une plaza urbaine et des jardins d'eau. Puis, deux descentes principales (un gradin et un accès universel) dirigent vers l'un ou l'autre des deux espaces ensablés destinés à la baignade. Le reste du site est une mosaïque de zones de sable, d'aires de détente gazonnées, d'aires polyvalentes, de zones de jeux (toboggan), de boisés, et de gradins secondaires. Une bibliothèque urbaine sera aménagée sur le site. Le courant (22,5 cm/s) étant plus élevé que les normes recommandées pour la baignade (15 cm/seconde), une digue de protection des courants sera aménagée en amont du site. La plage offrira une vue sur les tours et les édifices industriels de l'Île-des-Sœurs, et du Pont Champlain (Arrondissement De Verdun 2016, 2016a).

Figure 1 Futur site de la plage
(Arrondissement De Verdun 2016a, : 11)

Figure 2 Aménagement proposé
(Arrondissement De Verdun 2016a, : 28)

Dans les documents de l'arrondissement, on annonce que la Plage de Verdun permettra de consolider l'offre de loisirs aquatiques, culturels et sportifs sur les berges, tout en contribuant à la revitalisation urbaine et commerciale du secteur. On la veut ouverte et accessible à tous les Montréalais (Arrondissement De Verdun 2016a). D'autres secteurs avaient été envisagés pour l'aménagement de la plage, dont les courants sont plus sécuritaires, donc moins dispendieux à sécuriser (Shaffer 2014). Avoir choisir de localiser la plage derrière l'Auditorium confirme la volonté des autorités municipales de centraliser, à coûts élevés, les activités de loisirs et de les lier au secteur commercial de la rue Wellington.

La plage de l'Est

L'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, à l'ouest du centre-ville (donc en aval), possède neuf kilomètres de berges fluviales, dont trois kilomètres sont déjà constitués en douze parcs (Arrondissement Rivière-Des-Prairies-Pointe-Aux-Trembles 2012). Les sites favorables à la villégiature le long du fleuve, très populaire à partir de la fin du 19e siècle, ont été compromis par les rejets directs d'eaux usées dans les années 1960 (Comité Zip Jacques-Cartier 2012).

La plage sera située sur le site de l'ancienne marina Beaudoin, à la hauteur de la 94e avenue. C'est de cette marina que quittaient les navettes en direction des plages sablonneuses de l'île Sainte-Thérèse et de Varennes (Desjardins 2013). La baignade perdant de la popularité, les activités de la famille Beaudoin sur la marina ont cessé vers la fin du 20e siècle. Le terrain a été acquis par la Ville de Montréal en 2004, et la marina démantelée l'année suivante (Comité Zip Jacques-Cartier 2012). C'est d'ailleurs sur cette friche que le Regroupement Montréal Baignade a tenu en 2006 son évènement annuel afin de réclamer un accès aux berges dans l'est de Montréal. On ne trouve actuellement rien sur le site, à part trois bancs épars.

L'arrondissement porte depuis 2010 l'idée d'un Quartier 21 justement dans ce secteur. Il s'agit d'une action locale dont l'objectif est d'atteindre les propositions du développement durable établi dans le Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise, inspiré de l'Agenda 21. La plage s'inscrit surtout dans l'action 2.11, qui privilégie la multiplication des points de contact avec l'eau, mais également avec d'autres actions favorisant la revitalisation d'environnement dévalorisé, l'amélioration de la santé de la population, et l'amélioration de la qualité de l'eau (Vile De Montréal s.d.).

Des consultations menées en 2012 auprès d'organismes du milieu et une assemblée publique sur la mise en valeur des berges ont encouragé l'arrondissement à développer le Plan Bleu Vert, déposé en 2013. Le document souligne le potentiel récréotouristique d'un accès renouvelé aux rives de l'arrondissement dont les « atouts doivent servir à promouvoir une nouvelle image de l'est et accroître l'attractivité du territoire en

capitalisant mieux sur les atouts naturels et riverains » (Arrondissement Rivière-Des-Prairies-Pointe-Aux-Trembles 2015 [2013]). L'aménagement de la Plage de l'Est est un des 28 projets de l'arrondissement, dont la réalisation prioritaire est évaluée à court terme.

Le secteur, résidentiel, est composé de maison unifamiliale et de l'église Sainte-Maria-Goretti (bâtie en 1952, avec valeur architecturale faible, d'après le Conseil du Patrimoine Religieux du Québec). Le site de la future plage est situé à moins de 200 mètres (occupés par une dizaine de résidences) de l'actuel parc Pointe-aux-Trembles (au sud) et à moins de 200 mètres (occupés par une école primaire) du parc du Bout-de-l'île. La plage sera localisée à moins de 300 mètres de la jonction de la rue Sherbrooke Est et de la rue Notre-Dame Est, où se trouve un arrêt d'autobus (sur la Terrasse Sainte-Maria-Goretti). À part quelques quais privés et les parcs riverains, l'eau n'est pas accessible pour la baignade dans ce secteur. La rive dégagée, composée de gravats et de roches, d'arbustes et d'arbres, est un site propice pour la pêche, pratiquée informellement.

Le processus de conception de la plage a débuté par un concours, dirigé en étroite collaboration avec le Bureau du design de Montréal. L'emphase est mise sur l'importance du projet pour le statut de Montréal comme ville UNESCO du design. Le design a été octroyé en 2014 aux firmes Ruccolo + Faubert Architectes & Ni conception architecture de paysage, et les coûts de l'aménagement sont estimés à 3 millions (Corriveau 2015).

D'après la proposition circulant actuellement, le site comprend une mosaïque de zones à usages distincts (jeu, aire de circulation, plage et activités nautiques, jeu d'eau/patinoire, terrains sportifs de plage), reliées par une promenade qui offre une vue sur le paysage riverain et fluvial. Au centre de la promenade se trouve un bâtiment qui proposera, été comme hiver, un lieu de détente et quelques services. Le paysage offert par le site est résolument naturel ; à quelques centaines de mètres se trouvent les îles aux Asperges et Sainte-Thérèse, parsemées d'habitations saisonnières. Néanmoins, aucune zone sablonnée ne sera créée sur le site de la plage. La section baignable sera délimitée par des blocs de béton dispersés dans l'eau, mais la rive restera dans son état actuel, c'est-à-dire constituée de gravats et de roches.

L'aménagement semble prioriser l'environnement naturel actuel, légèrement amélioré par la plantation de végétaux et l'utilisation de matériaux naturels et écologiques (Arrondissement Rivière-Des-Prairies-Pointe-Aux-Trembles 2014), et par la présence de la promenade, qui se veut l'élément design du site.

Figure 3 Localisation de la Marina Beaudoin
(Ma modification sur une carte de Google 2017)

Figure 4 Plan d'ensemble de la Plage de l'Est
(Ruccolo + Faubert Architectes et Ni Conception Architecture De Paysage 2014)

Les objectifs du projet de plage de l'Est consistent donc à accroître l'attractivité de l'arrondissement grâce à son paysage riverain unique et à le positionner comme secteur de design au sein de la Ville et internationalement (par son lien avec l'Agenda 21 et l'UNESCO). La forte emphase sur la dimension design de la plage présente peu de cohérence avec le quartier, qui ne se démarque pas au niveau architectural, est isolé, et difficile d'accès. Les attraits dans le secteur sont peu nombreux. La plage ne sera reliée directement à aucun autre site ou parc naturel ni à aucun secteur commercial. Les résidents trouveront-ils un intérêt à cette démarche ? De plus, se baigner à cet endroit n'a jamais fait partie des pratiques courantes, ce qui renforce la déconnexion du projet avec le paysage dans lequel il est implanté.

3. L'étude du rapport à l'eau au Québec et au Canada

Au Québec, les rares recherches sur l'eau portent sur les perceptions économiques, symboliques et des loisirs liées aux grands cours d'eau (Tremblay 2005 ; Dagenais 2012). La relation historique des Montréalais à leur fleuve est depuis tout récemment couverte (Dagenais 2011). Quant aux usages contemporains, tels que les activités récréotouristiques (Nguyen et al. 2002 ; Doyon et Frej 2003 ; Bibeault et Doyon 2014), le tourisme nautique dans les canaux (Drouin 2008) et la pêche (Grondin et al. 2003), ils sont traités dans une perspective économique, environnementale ou de santé publique.

Au Canada, les travaux sur l'eau visent surtout une meilleure compréhension de la rationalité derrière la gestion politique et environnementale de l'eau en tant patrimoine naturel (Desfor et Keil 2004 ; Brun et Lasserre 2005 ; Matsui 2009), en tant qu'infrastructure publique (Castonguay et Fougères 2007) ou, quant à leur utilisation à plus petite échelle en tant qu'élément de design (Tucker et al. 2007).

Pourtant, l'importance de comprendre les perceptions est soulignée dans ce passage tiré du seul travail connu sur les perceptions des usagers (pêcheurs plaisanciers) du fleuve (plus précisément sur les rapides de Lachine) quant aux changements climatiques (Berestovoy 2007) :

> L'importance et la signification que chacun donne à l'environnement et aux phénomènes qui s'y produisent dépendent de la façon dont il conçoit cet environnement, de la place qu'il s'y donne et de ses besoins et intérêt par rapport à ce dernier. La perception et l'adaptation aux effets des changements climatiques seront donc tributaires de la « vision du monde » ou, plus précisément, de la « vision de l'environnement » propre aux personnes ou groupes concernés. De plus, lorsqu'une ressource ou un espace sert plusieurs usagers, plusieurs visions de l'environnement et plusieurs intérêts entrent en interaction. Ces interactions mettent en évidence un système comprenant de nouvelles vulnérabilités qui n'apparaissent pas lorsque l'on étudie séparément les composantes — les différents acteurs ou porteurs d'intérêts et de visions de l'environnement — du système. Les interactions entre les acteurs, tout comme les acteurs eux-mêmes, ont une importance non négligeable lorsqu'il est question d'adaptation.
>
> (Berestevoy, 2007 : résumé)

Ici, les perceptions sont révélatrices du lien entre usages et environnements, manquant au passage les changements qui s'y opèrent. C'est également ce qui motive l'analyse des projets de plages montréalaises. Quel regard posent les acteurs politiques, les futurs baigneurs, les citadins indifférents et les touristes curieux sur l'eau, sur l'histoire de la baignade passée, sur les plages imaginées ? La littérature sur le rapport à l'eau étant encore embryonnaire au Québec, il faut se tourner vers l'histoire et les expériences internationales pour situer les projets montréalais.

4. La plage pour conquérir l'eau, ou reconquérir la ville ?

Les projets d'aménagement des berges montréalaises en plages urbaines s'inscrivent dans la plus récente vague de revitalisation urbaine dans les pays industrialisés. Cette pratique est définie comme la relance des conditions et du caractère d'un lieu ayant subi une période de déclin. L'objectif de la revitalisation urbaine est de répondre à des problèmes de désurbanisation, de croissance inégale, d'interactions conflictuelles entre des intérêts d'échelles différentes et d'acteurs multiples, d'inégalités sociales et de tendances d'aménagement (Grodach et Ehrenfeucht 2016).

Les enjeux du réaménagement des berges consistent justement en la localisation d'activités nouvelles reliées à la valeur *symbolique* de l'eau (plutôt que son utilité fonctionnelle) (Gravari-Barbas 2004), la satisfaction d'intérêts privés et gouvernementaux (parfois divergents), la maximisation des bénéfices financiers (et en second plan, sociaux) liés à une nouvelle offre foncière urbaine (Hoyle 1995 ; Galimberti 2014). Cette innovation post-industrielle s'est diffusée, tout comme les grands projets de revitalisation urbaine et de redéveloppement des centres-villes (Robertson 1995), depuis les années 1950 des États-Unis vers l'Europe en passant vers le Canada (Buttenwieser 1987 ; Chaline 1988). Les structures initiales, les fonctions, les besoins et la forme des nouveaux aménagements sont variés (Mann 1988 ; Norcliffe et al. 1996). Mais trois tendances se démarquent par leur persistance : 1) les pratiques de préservation et de

renaturalisation des rives sont cantonnées en périphérie ou sur des espaces faiblement constructibles (Bonin 2007) ; 2) la prédilection pour l'ajout de structure afin d'occuper davantage l'eau, repoussant ainsi les frontières du territoire aménagé (Mann 1988 ; Bruttomesso 1993 ; Timur 2013 ; Devienne et al. 2014) ; 3) la difficulté de s'adapter aux besoins d'autorités fragmentées, aux législations existantes, à des groupes aux intérêts divers, rendant difficile une planification d'ensemble (Buttenwieser 1987 ; Hoyle 1995). De plus, les projets récents de revitalisation des rives urbaines démontrent une nouvelle prise de conscience de problématiques locales et globales notamment environnementales (Mann 1988 ; Costa et al. 2016 ; Dupré et Bosman 2016 ; Grodach et Ehrenfeucht 2016 ; Lefebvre et Gaudette 2016 ; Miguet et Charbonnier 2016 ; Vlès 2016). Aujourd'hui donc, dans la course pour le titre de ville mondiale, la tendance qui consiste à réaménager les berges se poursuit, à différentes échelles et sous différents motifs (Mann 1988). Les rivières sont dé-couvertes (Scherrer 2004 ; Costa S. A. et al. 2010 ; Colten 2012), les étangs et marécages sont intégrés aux espaces verts (Mia Lehrer + Associates 2010), les ports industriels sont recyclés (Norcliffe et al. 1996) et les sources thermales commercialisées (Lu 2002 ; Lee et al. 2009 ; Radio-Canada 2016). Ces pratiques se résument à deux figures polarisantes : le secteur riverain (« waterfront »), à fort contenu immobilier combinant fonction résidentielle et ludi-commerciale, et les espaces de renaturalisation qui articulent protection des milieux riverains et activités récréotouristiques fondées sur le contact avec la nature en ville (Scherrer 2004b, Brun 2011).

Nous retrouvons ici des points communs avec le réaménagement des friches urbaines. De sa valeur symbolique à sa valeur marchande, la friche est un instrument d'aménagement urbain (Bachimon 2014). Mais, dans le cas de Montréal, les terrains riverains abandonnés ou désaffectés ne sont pas passés par une utilisation spontanée du fleuve, comme cela peut être le cas pour les friches (Andres et Grésillon 2011). Le temps de veille, qui peut être propice à l'exploration et aux réappropriations non planifiées (Ambrosino et Andres 2008 ; Andres 2010), aura été fait, sur les rives montréalaises, de quelques balades et de pêche de saison. Mais la baignade n'a pas été des activités pratiquées informellement, et auxquelles peuvent référer les autorités dans la promotion de leur projet de plage.

C'est dans ce contexte qu'émerge la plage urbaine comme troisième figure d'aménagement. Une partie de la littérature souligne que la revitalisation des berges consiste moins en la mise en valeur de l'eau par un réinvestissement (physique et financier) de l'espace côtier, mais davantage en l'absorption de la frontière ville-eau par l'espace public urbain (Colten 2012 ; Lübken 2012 ; Prominski et al. 2012). Il s'agit donc d'une recentralisation théorique de la création de plages urbaines non pas autour de la reconquête de l'eau, mais bien de la reconquête de la ville par l'intégration d'« urban blue space » (Taufen Wessells 2014). L'eau est considérée par ailleurs comme un

investissement moins stable dans le temps que le terrain qui le borde (Jacobi 2012 ; Campo 2013), qui lui est rentable (Kourtit et Nijkamp 2013) et peut mener à la patrimonialisation d'espace urbain (Dournel et Sajaioli 2012) ou à un renforcement spatial comblant une période creuse dans l'aménagement (Stevens 2011). Les plages sont perçues comme des opportunités de renouveler l'offre touristique en créant de nouveaux attraits, de réaménager l'espace avec les plus fins designs, d'exploiter des sites autrement délaissés, de varier la biodiversité, et d'améliorer la qualité de vie des résidents (Katel et Congressional Quarterly Inc. 2006 ; Costa S. A. et al. 2010 ; Mia Lehrer + Associates 2010 ; Zhou et Chen 2010 ; Dang et al. 2013 ; Jim 2013).

Néanmoins, les nouvelles plages urbaines se différencient singulièrement des grands projets traditionnels de reconversion des berges. L'eau est un élément essentiel de ces aménagements, de par sa valeur perçue et vécue par les citadins. Les plages sont davantage le fruit d'investissements publics locaux que de projets immobiliers privés, et répondent à des intérêts simples. Elles ne demandent pas de grande logistique politique ni de travaux d'ingénierie majeurs. Elles ne sont pas imposées au nom de la renaturalisation. Elles n'ont pas besoin de s'ancrer dans l'histoire et la culture locale parce qu'elles évoquent de façon ludique l'exotisme et l'ailleurs (Augustin 2005 ; Lageiste 2008 ; Stevens 2011). Pour toutes ces raisons, les plages urbaines semblent faciles à promouvoir, ce qui explique leur popularité, à tout le moins en Europe (Roche 2008 ; Fagnoni 2009 ; Stevens et Ambler 2010 ; Folie-Boivin 2012 ; Gréco 2016).

Pour l'instant, la littérature est plutôt avare d'une lecture critique de ce type de projet. D'un côté, la plage apparaît comme un type de réaménagement dont l'objectif est d'offrir une vitrine, un état d'esprit festif, un dépaysement spectaculaire (Hoyle 1995 ; Pradel et Simon 2012 ; Devienne et al. 2014 ; Mazy 2014 ; Roche 2014). De l'autre, les études ayant pour cas les plages urbaines moins récentes ou des espaces publics aquatiques variés portent sur l'ordre social et les conflits qui les définissent (Edgerton 1979, Freeman 2002, Iveson 2003, Davidson and Entrikin 2005, Poynting 2006, Scott 2009, Eliav 2010, Ramello 2010).

Reconquérir Verdun et Pointe-aux-Trembles, pas le fleuve

Il ne fait aucun doute que les deux projets de plage sont des outils de reconquête de la ville, et non pas de l'eau. Les plages proposées renouvelleront les attraits à l'échelle des parcs, des quartiers, des arrondissements et de la ville de Montréal ; elles occuperont des sites autrement délaissés par des design contemporains ; et elles contribueront à améliorer la qualité de vie des résidents en offrant de nouveaux espaces verts.

Deux tendances se démarquent du projet de la Plage de Verdun. Premièrement, la plage se veut un projet qui ajoute de la valeur à l'offre de loisirs déjà proposée dans le secteur. En s'appropriant la friche riveraine, la Ville utilise et valorise un terrain abandonné, adjacent à un site déjà fortement fréquenté. Malgré la volonté annoncée, l'ajout, tel qu'il

est prévu, ne semble pas viser une population particulière, sauf peut-être celle qui utilise déjà le parc. Ce parc Arthur-Therrien est d'ailleurs ce qui lie la future plage au reste de la trame urbaine. La plage en soi est un projet cohérent avec son environnement ; elle se présente comme un élément d'intérêt parmi les autres dans le parc.

Deuxièmement, le fait que les acteurs publics envisagent une croissance commerciale grâce à cette plage fait plutôt paraître le parc Arthur-Therrien comme isolant la future Plage du reste de la trame urbaine. En effet, la principale artère commerciale, la rue Wellington, est située quelques pâtés à l'ouest du parc, et rien dans les documents consultés ne permet d'envisager un réaménagement urbain favorable à une activité commerciale accrue, sur la rue Wellington ou ailleurs. Par exemple, les visiteurs qui accèdent à la plage en voiture ne pourraient éventuellement que visiter ce site, sans jamais percevoir les occasions de divertissement de la rue Wellington. Néanmoins, la Plage se veut résolument urbaine. D'abord, par la présence d'installations typiquement trouvées dans les centres urbains : une plaza à l'entrée principale, des gradins, une bibliothèque et un mobilier très coloré. Ensuite, l'aménagement en soit ne semble pas mettre l'emphase sur la faune et la flore, sur la contemplation de la nature. L'aménagement en pente favorisera plutôt une vue étroite, axée sur le bâti de l'Île-des-Sœurs.

Le projet de plage de l'Est est fortement orienté sur l'environnement et le paysage naturel. Les éléments de design qui seront inclus dans l'aménagement s'intègrent dans cette lignée de par leur nature (offrir un panorama sur le paysage) et par leurs matériaux. L'arrondissement investit ce terrain abandonné et s'en sert comme d'une vitrine quatre-saisons sur le fleuve qu'elle offrira aux Montréalais, mais également aux adeptes de design et de développement durable du monde entier (via l'UNESCO). Néanmoins, l'intérêt de ce site peu accessible en transport en commun, et pour lequel (dans les plans disponibles) aucune place de stationnement n'est prévue, est davantage pour les résidents adjacents qui verront la valeur de leur terrain augmenter (Desjardins 2013). L'eau et l'accessibilité au fleuve pour la baignade et autres activités nautiques ne sont certes pas la priorité de la dernière mouture du projet de la plage de l'Est ; les rives garderont leur revêtement rocailleux, que fuyaient déjà les baigneurs il y a 100 ans. Le site de la future plage est par ailleurs tellement isolé que le projet en soi ne peut être l'assise d'une revitalisation (autre que résidentielle) du quartier ou de l'arrondissement.

Les deux projets se réfèrent de manière générique à de grandes références internationales (comme Paris Plage, ou Sugar Beach à Toronto). Mais les sites sélectionnés soulignent un nouveau rapport d'échelle. Verdun et Pointe-aux-Trembles ne sont pas des lieux centraux, mais plutôt périphériques à la métropole. En revanche, ces projets de plage sont plutôt contigus à l'espace central de ces arrondissements (plus encore à Verdun).

Les deux cas ici étudiés ne consistent pas en des aménagements de rives urbaines orientés vers les besoins privés, comme l'illustrent certains cas de l'Ouest canadien (Raynera et Howlett 2009) et australiens (Carson et al. 2010). Au contraire, l'expérience démontre qu'à Montréal, le réaménagement des rives urbaines se fait sous l'emprise des autorités gouvernementales, ce qui a eu pour conséquence (dans d'autres projets) de pouvoir favoriser le redéveloppement des secteurs périphériques (Courcier 2003 ; Gilliland 2004), ou la plus grande importance accordée à l'espace public et au patrimoine (Paulhiac 2002). D'ailleurs, sous le projet Archipel, l'accessibilité au fleuve a été considéré, après analyse, plus rentable, et (paradoxalement) plus efficace pour contrer les lois du marché qui avaient dépossédé les Montréalais du fleuve par la privatisation des rives et la pollution (Décarie et Boileau 1983, Duhaime 1997). Cette tendance vers la rentabilité des investissements publics dans les projets de revitalisation urbaine a été notée dans d'autres cas internationaux (Chaline 1988, Cybriwsky, 1999). Pour l'instant, rien dans l'information obtenue sur les projets ne permet d'anticiper le redéveloppement des secteurs environnant les plages.

5. Neutraliser l'eau pour configurer le social

Si les projets de plages de Verdun et de l'Est se présentent davantage comme des moyens d'étendre et de renouveler le tissu urbain, l'élément qu'est l'eau occupe une part importante de cette démarche. Car c'est pour l'aménagement de plages qu'on a opté, et pas simplement de parcs riverains. La relation des Montréalais au fleuve étant tout à recréer, quel est le potentiel d'acceptabilité et d'usage de ces aménagements ?

La recherche est particulièrement lacunaire en ce qui a trait à l'utilisation courante, ordinaire, de ces nouveaux espaces, comme si leur acceptabilité et leur usage allaient de soi. Il y a plus de 20 ans, Whyte (1980) dénonçait les aménagements qui permettaient de voir l'eau sans permettre d'y toucher. Avec la crise environnementale qui se dessine (Bahamon 2007 ; Allio 2008 ; Bakker 2010), l'eau apparaît de plus en plus comme un patrimoine naturel auxquels sont liés les droits humains fondamentaux (Belaidi et Euzen 2009) et l'universalisation des pratiques hygiénistes (Lehmann et al. 2003).

De façon générale, l'usage et la gestion de l'eau sont omniprésents, mais discrets (Allon et Sofoulis 2006). On la préfère neutralisée, c'est-à-dire sans odeur, sans goût, sans couleur, donc sans danger (Gregory et Davis 1993 ; Pettit-Riley et al. 2010 ; Euzen 2013). Mais l'eau n'est pas neutre pour autant. L'eau a, bien sûr, des vertus hygiéniques reconnues, portées en haute estime par la science médicale et par la religion (Ólafsson et al. 1994 ; Lehmann et al. 2003 ; Traphagan 2004 ; Ray 2010 ; Walton 2012). Quant aux perceptions, appréciations et préférences, elles sont traitées en géographie et en architecture du paysage depuis au moins les trente dernières années (Ulrich 1983 ; Herzog 1985 ; Kaplan et Herbert 1987 ; Whalley 1988 ; Mosley 1989 ; Gregory et Davis

1993 ; Nasar et Lin 2003 ; Williams et Barugh 2014). Les recherches démontrent que les bénéfices d'un accès visuel, sonore ou physique à l'eau sont nombreux : avantages économiques et utilitaires, production et reproduction de valeurs symboliques et culturelles, développement d'une relation « hédoniste […] liée au plaisir, à la satisfaction, au bien-être physique et psychologique […] » (Tremblay 2005, : 144), et plaisirs esthétiques (Whyte 1980, Jacobs 1993, Lofland 1998, Schafer 2010 [1977]). Cela explique l'émergence de l'eau comme élément dominant des réalisations en architecture du paysage (Bahamon 2007), dans le design des espaces publics, notamment à cause de ses qualités esthétiques (Whalley 1988), mais également psychologiques (Korpela et al. 2010).

L'eau a un pouvoir de centralisation parfois prévu sciemment dans les aménagements (Wittfogel 1957 ; Estrada 2008 ; Mackillop et Boudreau 2008 ; Schneier-Madanes 2010), qui peut être appropriée par les élites (Freeman 2002 ; Smith et Ruiters 2005 ; Hastings et al. 2006 ; Jennings 2006 ; Zitzmann 2007 ; Walton 2012 ; Taylor 2013) ou servir à imposer formes et différentiations (Latham 1997 ; Azhar-Hewitt 1998 ; Knight 2001 ; Lahiri-Dutt 2006 ; Watson 2006). Ainsi, la main mise sur l'eau peut susciter et motiver une appropriation, voire une urbanisation dense et accrue (Costa S. A. et al. 2010 ; Dang et al. 2013 ; Smith 2013), une importante exploitation commerciale et touristique (Chiesura 2004 ; Erfurt-Cooper et Cooper 2009 ; Wesley et Pforr 2010) et générer sa part de conflits sociaux ou politiques (Penning-Rowsell et Crease 1988 ; Dean 1999 ; Iveson 2003 ; Davidson et Entrikin 2005 ; Spronk 2007 ; Matsui 2009 ; Gandy 2010 ; Jepson 2012), particulièrement depuis les années 1990 (Schneier-Madanes 2010).

De cette manière, mais pas seulement, il est dit de l'eau qu'elle joue un rôle important dans la configuration culturelle et sociale (López-Cuervo 1988 ; Eden et Bear 2011 ; Hastrup 2013), peu importe sa forme (Kaplan 2011) ou le contexte culturel (Strang 2005). Ce rôle dépasse son potentiel symbolique (Morali 1997 ; Davidson et Entrikin 2005) lié rituel social (Azhar-Hewitt 1998) ou religieux (Ray 2010).

L'eau possède un rôle représentatif important, c'est-à-dire qu'à travers elle des groupes sociaux et des sociétés entières se projettent, y projettent leur identité et leurs qualités (Strang 2004 ; Zitzmann 2007). Dans ce contexte, la gestion, l'utilisation et la définition même de l'eau varient de culture en culture, d'époque en époque. Mais comme l'écrit Cathcart:

> To say that we 'project' cultural landscapes on to the world rescues us from a naive belief that our categories, including the idea of nature itself, are facts rather than interpretations. But I want to draw a caution. The notion of 'projection' can also imply that the world is merely a blank field, waiting to be imprinted with our landscapes of desire: that there is only language. The reality is that the world answers back.
>
> (Cathcart 2009 : 3)

L'exemple le plus fort de ces réponses données par la nature peut se trouver dans les intempéries et les imprévisibilités naturelles que sont les sécheresses et les inondations (Mauch et Pfister 2009). Mais des messages plus subtils sont lancés, via la qualité de l'eau, ses couleurs et ses odeurs, messages qui font partie du dialogue urbain (Boucher à venir). Par ailleurs, à l'instar des friches urbaines où la nature laissée à elle-même continue d'inspirer et d'être valorisée (Bliek et Gauthier 2007 ; Jorgensen et Tylecote 2007), l'eau de ces espaces ni accessibles ni aménagés continue d'être perçue, vécue et conçue (; Merrifield 1993). Et dans ce dialogue, l'architecture des bâtiments adjacents à l'eau, lorsqu'il y en a, leur histoire, la façon dont ils sont perçus et comment on s'y attache, ne peut être négligée. Les projets de revitalisation des berges doivent arrimer aménagement des plages et revisite complète sinon importante du bâti existant (Bone 2004 [1997]).

Le rôle de l'eau dans la configuration du social urbain se rapproche davantage d'une perspective écologique dans laquelle la ville est perçue comme un métabolisme, soit comme un réseau dense de processus sociospatiaux interreliés qui sont à la fois local et global, humain et physique, culturel et organique (Heynen et al. 2005), et soumis aux mêmes conditions et pressions que l'environnement (Loftus 2005). Pourtant, les recherches produites depuis plusieurs décennies passent outre l'interaction entre nature et ville (Heynen et al. 2005), héritage d'une scission renforcée à l'ère industrielle (Haghe 2010). Ce n'est que dans les dix dernières années que l'entrecroisement entre l'eau (et plus largement la nature) et la ville est souligné (Kaika 2004). Dans cette foulée, le concept de bénéfice écosystémique social ou culturel est souvent évoqué pour mettre en évidence les avantages non monétaires découlant de l'environnement et pour dépasser des frontières idéologiques et conceptuelles (May 2006).

Outre le débat de l'évaluation pécuniaire d'éléments qui ne peuvent répondre de la marchandisation — comme les dimensions thérapeutiques, esthétiques, spirituelles et patrimoniales (Chan et al. 2012 ; Schmidt et al. 2016) (voire comme l'eau en soit (Calvo-Mendieta et al. 2010) —, la dimension sociale, soit le potentiel de la sociabilité dans le tissu urbain, n'est pas considéré dans cet outil d'évaluation.

Les nouvelles plages publiques sont souvent présentées par les décideurs comme des espaces urbains produits pour et par les citadins de tous les horizons socioéconomiques (Bellan 2010 ; Stevens 2011 ; Perrinjaquet et Paravicini 2012). Cette vertu normative est bien celle attribuée aux espaces publics de façon générale, appréciés pour leur potentiel coutumier de mise en commun nécessaire au vivre ensemble de la ville (Germain 1999, 2010). Comment se définit cette mise en commun, au-delà des règles formelles et des aménagements directifs (De Certeau et al. 1994) ? La sociabilité des espaces publics déploie les termes de la mise-en-scène d'une représentation sociale par les usagers servant à influencer les acteurs co-présents dans un espace devenu un territoire informel à contrôler ou revendiquer (Goffman 1973, Jacobs 1993, Lofland 1998, Low 2000). En tant qu'espace public, la plage a un potentiel de sociabilité qui est méconnu et rarement

anticipé. Pourtant, la sociabilité a fait l'objet de quelques études avec pour cas les plages urbaines d'ailleurs (Edgerton 1979, Freeman 2002, Davidson and Entrikin 2005) ou dans des espaces publics aquatiques variés (Scott 2009 ; Eliav 2010 ; Ramello 2010). On y apprend que les espaces publics aquatiques sont tout autant propices à l'individualité (Edgerton 1979 ; Augustin 1994, 2005), aux tensions et aux conflits que les autres espaces publics (Perry 1995 ; Lévesque 2006 ; Poynting 2006).

Centralisatrice et représentative

Depuis la moitié du 20e siècle, le rapport à l'eau du fleuve des Montréalais est inexistant, voir négatif. Fortement polluée, l'eau ne présentait plus cette forme neutre chère à son acceptabilité sociale. Cette représentation de l'eau du fleuve comme étant souillée au point de poser un danger pour la santé, est encore persistante aujourd'hui, malgré les efforts posés avec succès pour éliminer les causes de pollution. On craint davantage l'impureté plutôt que le fort courant ou la température de l'eau. Réfléchir à la perception de l'eau dans l'imaginaire des Montréalais et à son rôle social est une étape cruciale de l'aménagement de plages.

Verdun profitera grandement du pouvoir centralisateur de l'eau, qu'elle met en valeur par un aménagement conséquent dans un site axé sur les loisirs, facilement accessible, où des services, des espaces de loisirs et de sports, et des commerces attirent déjà la population. Même si l'aménagement rendra la baignade possible et agréable, cette activité n'apparaîtra que comme une des animations possibles dans le parc, et plus largement dans le secteur. D'ailleurs, le design du site (en pente, avec gradins) laisse imaginer que profiter de la vue sur le sable et les baigneurs constituera une activité en soi, autant populaire que la baignade elle-même. Peut-être même plus, considérant qu'il y aura des journées où la qualité de l'eau ne sera pas assez élevée pour autoriser la baignade, comme c'est le cas ponctuellement.

Néanmoins, il semble peu probable que des conflits émergent autour de la plage, même si l'achalandage augmente. Le secteur est déjà très utilisé, et l'aménagement d'une plage ne fait pas de proposition trop éloignée de ce qui est déjà offert ; il s'agit toujours d'activités de loisirs, de plein air, sportives. Des tensions pourraient peut-être surgir face à l'affluence élevée de gens hors-Verdun (du reste de l'île), et dont les pratiques pourraient s'opposer à celles des Verdunois en matière de durée et d'intentions. On peut par exemple imaginer que les Montréalais qui vont aller jusqu'à la plage de Verdun prévoient rester sur le site plusieurs heures afin de rentabiliser leur déplacement, provoquant une occupation conflictuelle avec des visites plus ponctuelles des résidents voisins. Il faut également reconnaître que les utilisateurs du site actuel, quelques pêcheurs et flâneurs, pourraient avoir développé un fort sentiment d'appropriation du lieu. Les travaux de construction et les nouvelles configurations du site, assez différentes de l'actuelle présentation, les inciteront peut-être à mettre un terme à leur pratique, ou à se

replier vers d'autres endroits, provoquant ainsi une période d'adaptation et de familiarisation à d'autres lieux et à d'autres gens.

À Pointe-aux-Trembles, on peut émettre l'hypothèse que l'eau n'aura pas le même pouvoir centralisateur. D'abord, l'attrait ne dépassera pas les frontières du quartier, notamment parce que le site est difficile d'accès. Deuxièmement, l'aménagement de la plage n'offre pas beaucoup plus que ce que les parcs riverains du quartier offrent déjà ; des aires de jeux pour les enfants et les sportifs, des sentiers, une vue sur le fleuve. Seuls la promenade et l'accès direct à l'eau sont des nouveautés pour le secteur. Ces deux éléments rendront certes l'eau accessible, mais feront-ils du site un lieu particulièrement attirant pour de nouveaux usagers ? Le projet de plage est assez éloigné de l'imaginaire local par la proposition graphique axée sur le design de haut niveau, et les accès à l'eau non ensablés. Les chances qu'une nouvelle sociabilité émerge grâce à cette plage demeurent faibles.

L'eau fait néanmoins une contribution importante à la plage de l'Est de par son rôle représentatif. L'aménagement en soi de la plage est assez conséquent avec l'histoire du site. En effet, proposer une plage sablonneuse avec un mobilier urbain aurait paru déconnecté non seulement du secteur, mais également des pratiques locales encore fraîches dans la mémoire des plus vieux. Ce qui est proposé, un site accessible sur les quatre saisons, une rive de roches et un accès à l'eau pour la baignade, limité par des blocs de béton est en continuité avec l'environnement actuel et permet la poursuite des pratiques contemporaines que l'on retrouve dans les parcs voisins. On peut donc émettre l'hypothèse d'une utilisation assez détendue de la plage de l'Est, en ceci qu'elle sera attrayante pour les résidents qui fréquentent déjà les rives du quartier, et que rares seront ceux qui n'y trouveront pas leur compte.

Conclusion

À la lumière de la littérature sur les perspectives écologiques et sociales de l'eau en ville, la plage urbaine d'ailleurs apparaît comme un nouvel espace public aquatique qui prolonge et amplifie la reconquête de la ville par le biais de l'eau, alors que ses implications sociales sont encore méconnues.

Les projets de plages montréalaises s'inscrivent dans le courant métropolitain de reconquête de la rive urbaine. Elles présentent peu de spécificités qui renvoient aux pratiques locales formelles en matière de programmation urbaine. Ne serait-ce que parce que le fleuve Saint-Laurent a une ampleur et un débit qui le distingue des cours d'eau centraux (comme la Seine), qui exige une planification avec un fort accent sur la sécurité (Colten 2012). Mais les plages offrent chacune à leur manière des spécificités liées aux pratiques locales, qui n'incluent pourtant pas la baignade. Les pratiques contemporaines informelles du fleuve qui devraient être mieux documentées.

En somme, une analyse de la littérature sur la plage urbaine et le rapport à l'espace public aquatique en ville, révèle qu'il faudra répondre à deux omissions, d'abord théorique, en traitant du rôle centralisateur de l'eau dans les espaces publics urbains et son apport au développement et au maintien du tissu social de la ville, et empirique en ayant pour cas les plages urbaines de Montréal (Bourdeau 2014 ; Champagne 2014). Quelques questions émergentes qui devraient être répondues sont les suivantes : une nouvelle territorialisation crée-t-elle une nouvelle socialisation ? Comment intégrer au tissu urbain les particularités (et les universalités) du nouvel espace public qu'est celui de la plage urbaine ?

Annexe

Anthropologue de la ville, Nathalie Boucher s'intéresse aux espaces de rassemblement où se lient les groupes culturels et socioéconomiques de la mosaïque urbaine de l'Amérique du Nord et de la grande région Asie-Pacifique. Sa recherche postdoctorale porte sur la sociabilité dans les espaces publics aquatiques en Australie, Taïwan et à Montréal. Elle participe à des conférences, enseigne et publie sur les espaces publics, l'eau et la ville urbain, la mobilité, et les méthodologies qualitatives et innovantes.

Le présent rapport est issu du travail effectué dans le cadre d'un stage postdoctoral à l'Observatoire Ivanhoé Cambridge. Le stage a été réalisé de janvier à septembre 2017, sous la direction de Franck Scherrer, directeur de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal.

L'objectif de ce stage consistait à documenter la question du réaménagement des rives et plus particulièrement le cas des plages urbaines, et à explorer les innovations montréalaises en la matière. Cette documentation a servi à la préparation de la demande de subvention suivante: Scherrer, F., N. Boucher, D. Reilly, M. Radice (octobre 2016) : « La plage, nouvelle figure de l'aménagement des rives urbaines ? Programmation urbaine et sociabilité de deux nouveaux espaces publics aquatiques à Montréal », demande de subvention Savoir CRSH.

Ce stage a été l'occasion de travailler en étroite collaboration avec les membres du groupe Eau, ville, fleuve du Grand Montréal, de participer à ses séminaires et d'organiser une journée d'études entre ses chercheurs et les acteurs de la société civile. De plus, durant son séjour à l'Observatoire Ivanhoé Cambridge, l'auteure a réalisé les interventions suivantes.

Articles et chapitres d'ouvrage

Boucher, N. et C. Fletcher (coauteure) (accepté, à paraître 2017). Craquement et rugissement : une ethnographie des différents flots sonores d'un square de Montréal. Anthropologie et sociétés.

Boucher, N. (auteure principale) (à venir). The senses of the interactional self in the uses of Los Angeles urban public spaces. In Low, K. E. Y. et D. Kalekin-Fishman (Eds). The Senses in Urban Experiences. À venir.

Boucher, N. (auteure principale) (2017). The people in Los Angeles public spaces are not dead: micro-sociability in the square, plazas, and parks of the modern global city. In Banh, J. et M. King (Eds). Anthropology of Los Angeles : Place and Agency in an Urban Setting. Lanham : Lexington Books.

Boucher, N. (auteure principale) (2017). Being-in-the-water, or socialisation through interactions with water in the thermal baths of Taipei. In Baghel, R., L. Stepan (Eds.), Water, Knowledge and the Environment in Asia. Londres : Routledge.

Conférences, colloques, évènements ou rencontres d'experts

Boucher, N. (auteure principale) (novembre 2016). Espaces publics, sociabilités, et eaux. Présentée à la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal dans le cadre des Midi-conférence. Université de Montréal, Montréal.

Boucher, N. (panéliste et co-organisatrice) (octobre 2016) Séminaire acteurs/chercheurs « L'eau. La ville. Le fleuve dans le Grand Montréal.

Boucher, N. (auteure principale) (mai 2016). Achieving Privacy in Public Baths. Communication présentée au Congrès annuel de la Société canadienne d'anthropologie (CASCA), Halifax, Québec.

Boucher, N. (avril 2016). When neoliberalism hits the water; an ethnographic exploration of Australian bathers. Présentée dans la session Urban Waters : private bodies in public aquatic spaces (I) Boucher, N. et N. Adiv (co-responsable de session). Congrès annuel de l'Association of American Geographers, San Francisco, Californie.

Boucher, N. et M. Radice (co-responsable de session) (mai 2016). Session : Le public et le privé dans l'espace urbain/ Public and private in urban space. Congrès annuel de la Société canadienne d'Anthropologie (CASCA), Halifax, Nouvelle-Écosse.

Boucher, N. et M. Radice (co-responsable de session) (mai 2016). Table ronde : Pourquoi la ville a-t-elle besoin des anthropologues ? / Why do cities need anthropologists? Congrès annuel de la Société canadienne d'Anthropologie (CASCA), Halifax, Nouvelle-Écosse.

Boucher, N. et N. Adiv (co-responsable de session) (avril 2016). Urban Waters: private bodies in public aquatic spaces. Congrès annuel de l'Association of American Geographers, San Francisco, Californie.

Bibliographie

Allio, F. (2008). "La nature et sa patrimonialisation à Taiwan." Géographie et cultures 66: 97-119.

Allon, F. and Z. Sofoulis (2006). "Everyday Water: cultures in transition." Australian Geographer 37(1): 45-55.

Ambrosino, C. and L. Andres (2008). "Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace." Espaces et sociétés 134(3): 37-51.

Andres, L. (2010). "Reconquête culturo-économique des territoires délaissés: de l'importance du temps de veille et de ses acteurs transitoires." Méditérannée 114(1): 51-62.

Andres, L. and B. Grésillon (2011). "Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives." Regards croisÈs europÈens 40(1): 15-30.

Arrondissement de Verdun (2015). Une plage à Verdun; Un legs pour le 375e. Ville de Montréal, Arrondissement de Verdun.

Arrondissement de Verdun (2016). Dévoilement des plans conceptuels de la plage de Verdun : un design résolument urbain pour la revitalisation des berges. Ville de Montréal, Arrondissement de Verdun.

Arrondissement de Verdun (2016a). Plage urbaine de Verdun; approche conceptuelle et aménagement proposé. Ville de Montréal, Arrondissement de Verdun.

Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (2012). Plan direction de mise en valeur des berges; La rivière et le fleuve une richesse collective. Montréal, Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (2014). Concours de design de la plage de l'Est - Ruccolo + Faubert Architectes & Ni conception architecture de paysage remportent les honneurs! Montréal, Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (2015 [2013]). Plan Bleu Vert. Montréal, Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

Augustin, J.-P. (1994). Surf atlantique; les territoires de l'éphémère. France, Les Publications de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

Augustin, J.-P. (2005). "Les plages de Los Angeles : des espaces publics périphériques." Géographie et cultures(55): 118-25.

Azhar-Hewitt, F. (1998). "All Paths Lead to the Hot Spring: Conviviality, the Code of Honor, and Capitalism in a Karakorum Village, Pakistan." Mountain Research and Development 18(3): 265-72.

Bachimon, P. (2014). "Paradoxales friches urbaines." L'Information géographique 78(1): 42-61.

Bahamon, A. (2007). Landscape Architecture: Water Features. Minneapolis, Rockport Publishers.

Bakker, K. (2010). Privatizing Water; Governance Failure and the World's Urban Water Crisis. Ithaca, Cornell University Press.

Belaidi, N. and A. Euzen (2009). "De la chose commune au patrimoine commun." Mondes en développement 145(1): 55.

Bellan, G. (2010). Inégalités écologiques, territoires littoraux et développement durable. Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

Berestovoy, P. (2007). L'importance des perceptions et des dynamiques locales dans l'étude de l'adaptation aux effets des changements climatiques: le cas des pêcheurs plaisanciers des rapides de Lachine. Maîtrise, Université du Québec à Montréal.

Bibeault, J.-F. and B. Doyon (2014). Water required for other uses of the St. Lawrence Water Availability issues for the St. Lawrence River, an environmental synthesis. Environnement Canada. Canada**:** 139-50.

Bliek, D. and P. Gauthier (2007). "Mobilising urban heritage to counter the commodification of brownfield landscapes: Lessons from Montréal's Lachine Canal." Canadian Journal of Urban Research 16(1 SUPPL.): 39-58.

Bone, K., Ed. (2004 [1997]). The New York Waterfront; Evolution and building culture of the port and harbor, Monacell Press.

Bonin, S. (2007). "Fleuves en ville: enjeux écologiques et projets urbains." Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales(13).

Boucher, N. (à venir). Being-in-the-water, or socialisation through interactions with water in the thermal baths of Taipei. Epistemologies of water in Asia. R. Baghel and L. Stepan. London, Routledge.

Bourdeau, L.-P. (2014). Projet Montréal veut une plage à Verdun dès 2017. La Presse. Montréal, La Presse.

Brun, A. (2011). "Politique de l'eau et aménagement urbain La «Renaturation» de la rivière Saint- Charles à Québec." Norois(2): 89-107.

Brun, A. and F. Lasserre (2005). "La politique de l'eau au Québec. Exploiter une ressource économique, ou gérer un patrimoine collectif?" Études géopolitiques 4: 65-82.

Bruttomesso, R. (1993). Waterfronts : a new frontier for cities on water. Venice, International Centre Cities on Water.

Buttenwieser, A. L. (1987). Manhattan Water-Bound; Planning and Developing Manhattan's Waterfront from the Seventeenth Century to the Present. New York, New York University Press.

Cabinet du ministre du Développement durable - de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2014). Gestion intégrée du Saint-Laurent - Création de la Table de concertation régionale de la zone du Haut-Saint-Laurent et du Grand Montréal. C. NewsWire. Québec, Canada NewsWire.

Calvo-Mendieta, I., O. Petit and F.-D. Vivien (2010). Entre bien marchand et patrimone commun, l'eau au coeur des débats de l'économie de l'environnement. L'eau mondialisée; la gouvernance en question. G. Schneier-Madanes. Paris, La Découverte**:** 61-74.

Campo, D. (2013). The accidental playground : Brooklyn waterfront narratives of the undesigned and unplanned, New York : Empire State Editions.

Carson, D., D. Schmallegger and S. Harwood (2010). "A City for the Temporary? Political Economy and Urban Planning in Darwin, Australia." Urban Policy and Research 28(3): 293-310.

Castonguay, S. and D. Fougères (2007). "Les rapports riverains de la ville : Sherbrooke et ses usages des rivières Magog et Saint-François, XIXe -XXe siècles." Urban History Review 36(1): 3-15.

Cathcart, M. (2009). The Water Dreamers; The Remarkable History of our Dry Continent. Melbourne, The Text Publishing Company.

Chaline, C. (1988). "La reconversion des espaces fluvio-portuaires dans les grandes métropoles." Annales de géographie 544(695-715).

Champagne, S. (2014). "Montréal Beach" à moitié vide. La Presse +. Montréal, La Presse**:** 1.

Chan, K. M. A., T. Satterfield and J. Goldstein (2012). "Rethinking ecosystem services to better address and navigate cultural values." Ecological Economics 74: 8-18.

Chiesura, A. (2004). "The Role of Urban Parks for the Sustainable City." Landscape and Urban Planning 68(1): 129-38.

Colloque des maires (1996). Le Grand Montréal bleu: Contexte, constats, produits visés et conditions de succès. Montréal, Le Groupe de travail du Grand Montréal bleu

Michel Delsaer inc**:** 46.

Colten, C. E. (2012). Fluid Geographies: Urbanizing River Basins. Urban Rivers; Remaing Rivers, Cities, and Space in Europe and North America. S. Castonguay and M. Evenden. Pittsburgh, University of Pittsburgh Press**:** 201-18.

Comité ZIP Jacques-Cartier (2012). Quartier 21; Plage urbaine à Pointe-aux-Trembles. Montréal, Comité ZIP Jacques-Cartier.

Communauté métropolitaine de Montréal (2011). Espaces bleus; Fonds bleus - Bilan de la période 2002-2009. Montréal, Communauté métropolitaine de Montréal**:** 22.

Communauté métropolitaine de Montréal (2012). Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Montréal, http://www.pmad.ca/.

Communauté métropolitaine de Montréal (2013). Cadre de référence administratif du Parc-plage du Grand Montréal; Trame verte et bleue du Grand Montréal. Montréal, Communauté métropolitaine de Montréal.

Corriveau, J. (2015). Un bain portuaire dans le fleuve pour les 375 ans de la métropole. Le Devoir. Le Devoir, Le Devoir. A4.

Costa, S., F. Hulliard, A. Paillard, R. Le Délézir, V. Vlès, S. Groueff and Club Territoires maritimes et portuaires de la FNAU (2016). "Dossier: Réinventer les territoires littoraux." Urbanisme 401: 32-69.

Costa S. A., L. M., L. Vescina and D. B. P. Machado (2010). "Environmental Restoration of Urban Rivers in the Metropolitan Region of Rio de Janeiro, Brazil." Environnement urbain 4: 13-26.

Courcier, S. (2003). De l'evaluation de l'effet structurant d'un projet urbain a l'analyse des congruences entre strategies d'acteurs: Le reamenagement du Vieux-Port de Montreal. Doctorat, Université de Montréal.

Courcier, S. (2005). "Towards a definition of an urban project - the plans for the gentrification of the Old Port of Montreal." Vers une définition du projet urbain, la planification du réaménagement du Vieux-Port de Montréal 14(1 SUPPL.): 57-80.

Cybriwsky, R. (1999). "Changing Patterns of Urban Public Space: Observations and Assessments from the Tokyo and New York Metropolitan Areas." Cities 16(4): 223-31.

Dagenais, M. (2011). Montréal et l'eau : une histoire environnementale. Montréal, Boréal.

Dagenais, M. (2012). The Rivière des Prairies: More than Montreal's Backyard? Urban Rivers; Remaing Rivers, Cities, and Space in Europe and North America. S. Castonguay and M. Evenden. Pittsburgh, University of Pittsburgh Press**:** 75-94.

Dagenais, M. and C. Durand (2006). "Cleaning, Draining, and Sanitizing the City: Conceptions and Uses of Water in the Montreal Region." The Canadian Historical Review 87(4): 621-51.

Dang, X. X., D. Q. Zhang and R. Q. Zhou (2013). The Probe into the Multi-Objective Landscape Design of Urban River Based on Ecological Security-With the Planning of the Weihe River Landscape Zone in Xi'an-Xianyang as an Example. Construction and Urban Planning, Pts 1-4. Y. Huang, T. Bao and H. Wang. 671-674**:** 2796-801.

Davidson, R. A. and J. N. Entrikin (2005). "The Los Angeles Coast as a Public Place." Geographical Review 95(4): 578-93.

de Certeau, M., L. Giard and P. Mayol (1994). L'invention du quotidien. Paris, Folio.

Dean, C. (1999). Against the Tide: The Battle for America's Beaches. New York, Columbia University Press.

Décarie, J. and G. Boileau (1983). "Le projet Archipel : une réflexion et une discussion géographiques." Cahiers de géographie du Québec 27(71): 323-40.

Desfor, G. and R. Keil (2004). Nature and the city : making environmental policy in Toronto and Los Angeles. Tucson, University of Arizona Press.

Desjardins, F. (2013). Une plage dans l'est de Montréal? Le Devoir. Montréal, Le Devoir.

Devienne, E., F. Weil, A. J. Diamond, L. Gervais, G. Massard-Guilbaud, T. J. Sugrue, École des hautes études en sciences sociales and École doctorale de l'École des hautes études en sciences sociales (2014). Des plages dans la ville: une histoire sociale et environnementale du littoral de Los Angeles (1920-1972), [s.n.].

Dournel, S. and B. Sajaioli (2012). "Les milieux fluviaux et humides en ville, du déni à la reconnaissance de paysages urbains historiques." Urban History Review/Revue d'histoire urbaine: 5-21.

Doyon, M. and S. Frej (2003). "Le récréotourisme et l'environnement naturel dans les aires protégées periurbaines: la région métropolitaine de Montréal." The Canadian Journal of Regional Science 26(2/3): 419-29.

Drouin, M. (2008). "Ouvrir les canaux à de nouveaux publics. Le patrimoine comme médiateur du tourisme nautique." Téoros. Revue de recherche en tourisme 27(3): 85-88.

Duhaime, É. (1997). "Le projet archipel: historique et évaluation des fondements théoriques." Revue canadienne des sciences régionales 23: 351-65.

Dupré, K. and C. Bosman (2016). "Menace sur Gold Coast (Australie)." Urbanisme 401: 12-14.

Eden, S. and C. Bear (2011). "Reading the river through 'watercraft': environmental engagement through knowledge and practice in freshwater angling " Cultural Geographies 18(3): 297-314.

Edgerton, R. B. (1979). Alone Together: Social Order on an Urban Beach. Berkeley, University of California Press.

Eliav, Y. Z. (2010). Bathhouses as places of social and cultural interaction. The Oxford handbook of Jewish daily life in Roman Palestine. C. Hezser. Oxford, Oxford University Press**:** 605-22.

Erfurt-Cooper, P. and M. Cooper (2009). Health and wellness Tourism: Spas and Hot Springs. Salisbury, UK, Channel View Publications.

Estrada, W. D. (2008). The Los Angeles Plaza; Sacred and Contested Space. Austin, University of Texas Press.

Euzen, A. (2013). "Témoignage : L'eau à Paris : quelles perceptions en ont les usagers ?" Sciences Eaux & Territoires 10: 36-41.

Fagnoni, E. (2009). "Short-lived beach and long-lasting city: The Paris case." Bulletin d'Association de Geographes Francais 86(3): 291-302.

Folie-Boivin (2012). Plage horaire urbaine. Le Devoir. Montréal, Le Devoir.

Francoeur, L.-G. (2000). Pêcher à l'ombre des gratte-ciel. Le Devoir. Montréal, Le Devoir.

Freeman, J. (2002). "Democracy and Danger on the Beach: Class Relations in the Public Space of Rio de Janeiro." Space and Culture 5(1): 9-28.

Galimberti, C. (2014). "Reflexiones en torno a las transformaciones de waterfronts contemporáneas = Reflections on the contemporary transformations of waterfronts." Arquitectura y Urbanismo XXXV(2): 19-35.

Gandy, M. (2010). "Rethinking urban metabolism: water, space and the modern city." City & Society 8: 363-79.

Germain, A. (1999). La redécouverte de l'espace public: regards d'architectes et de sociologues. Colloque Espaces publics, Architecture et urbanité. Une nouvelle culture de l'aménagement des villes. E. J. Cartier. Chambéry)**:** 9.

Germain, A. (2010). Grandeur et misère de la notion d'espace public. Dix questions sur la ville. Comment penser et agir sur la ville. . J.-P. Augustin and M. Favory. Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine**:** 73-76.

Gilliland, J. (2004). "Muddy shore to modern port: redimensioning the Montreal waterfront time-space." Canadian Geographer-Geographe Canadien 48(4): 448-72.

Goffman, E. (1973). La mise en scène de la vie quotidienne; les relations en public. France, Les éditions de minuit.

Google (2017). Marina Beaudoin, Pointe-aux-Trembles. http://www.google.ca/, Google.

Gravari-Barbas, M. (2001). Les enclaves ludiques: la cas du Navy Pier à Chicago. Réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale. C. Ghorra-Gobin. Paris, L'Harmattan**:** 159-68.

Gréco, B. (2016). À Paris, un premier lac ouvert à la baignade à l'été 2019. Le Journal du Dimanche. Paris, Le Journal du Dimanche.

Gregory, K. J. and R. J. Davis (1993). "The perception of riverscape aesthetics: an example from two Hampshire Rivers." Journal of environmental management 39: 171-85.

Grodach, C. and R. Ehrenfeucht, Eds. (2016). Urban Revitalization; Remaking cities in a changing world. New York, Routledge.

Grondin, J., D. Laverdière and R. LaRue (2003). "L'évaluation pré/post des effets de la communication du risque sur la perception du risque: l'exemple de la pêche sportive dans le Saint-Laurent autour de Montréal." VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement 4(1).

Haghe, J.-P. (2010). Penser l'eau: contribution à une généalogie des idées à travers l'exemple français. L'eau mondialisée; la gouvernance en question. G. Schneier-Madanes. Paris, La Découverte**:** 47-60.

Harrison, J. (2013). A Timeless Place; The Ontario Cottage. British Columbia, UBC Press.

Hastings, D. W., S. Zahran and S. Cable (2006). "Drowning in inequalities - Swimming and social justice." Journal of Black Studies 36(6): 894-917.

Hastrup, K. (2013). "Water and the Configuration of Social Worlds: An Anthropological Perspective." Journal of Water Resource and Protection 05(04): 59-66.

Herzog, T. R. (1985). "A cognitive analysis of preference for waterscapes." Journal of environmental psychology 5: 225-41.

Heynen, N., M. Kaika and E. Swyngedouw (2005). Urban political ecology; Politicizing the production of urban natures. In the Nature of Cities; Urban Political Ecology and the Politics of Urban Metabolism. N. Heynen, M. Kaika and E. Swyngedouw. New York, Routledge**:** 1-20.

Hoyle, B. (1995). "A shared space: contrasted perspectives on urban waterfront redevelopment in Canada." Town planning review 66(4): 345-69.

Iveson, K. (2003). "Justifying Exclusion: The Politics of Public Space and the Dispute over Access to Mcivers Ladies' Baths, Sydney." Gender, Place & Culture: A Journal of Feminist Geography 10(3): 215.

Jacobi, R. (2012). Le rapport des villes à leur fleuve; Le cas de Québec et du Saint-Laurent. Master, Université de Neuchâtel.

Jacobs, J. (1993). The Death and Life of Great American Cities. New York, The Modern Library.

Jennings, E. T. (2006). Curing the colonizers : hydrotherapy, climatology, and French colonial spas. Durham, Duke University Press.

Jepson, W. (2012). "Claiming Space, Claiming Water; Contested Legal Geographies of Water in South Texas." Annals of the Association of American Geographers 102(3): 614-31.

Jim, C. Y. (2013). "Sustainable urban greening strategies for compact cities in developing and developed economies." Urban Ecosystems 16(4): 741-61.

Jorgensen, A. and M. Tylecote (2007). "Ambivalent landscapes - Wilderness in the urban interstices." Landscape Research 32(4): 443-62.

Kaika, M. (2004). City of Flows; Modernity, Nature, and the City. New York, Routledge.

Kaplan, M. (2011). "Lonely Drinking Fountains and Comforting Coolers: Paradoxes of Water Value and Ironies of Water Use." Cultural Anthropology 26(4): 514-41.

Kaplan, R. and E. J. Herbert (1987). "Cultural and sub-cultural comparisons in preferences for natural settings." Landscape and urban planning 14: 281-93.

Katel, P. and Congressional Quarterly Inc. (2006). "Rebuilding New Orleans." Congressional Quaterly Researcher 16(5): 97-131.

Knight, G. R. (2001). "A sugar factory and its swimming pool: incorporation and differentiation in Dutch colonial society in Java." Ethnic and Racial Studies 24(3): 451-71.

Korpela, K. M., M. Ylen, L. Tyrvainen and H. Silvennoinen (2010). "Favorite green, waterside and urban environments, restorative experiences and perceived health in Finland." Health Promotion International 25(2): 200-09.

Kourtit, K. and P. Nijkamp (2013). "The use of visual decision support tools in an interactive stakeholder analysis-old ports as new magnets for creative urban development." Sustainability (Switzerland) 5(10): 4379-405.

La Presse (1985). Les maires de Lasalle et Verdun se joignent à Greenpeace contre le projet Archipel. La Presse. La Presse, La Presse.

La Presse (1986). Une île sans plage nommée Montréal. La Presse. La Presse, La Presse.

Labonne, P. (1996). "Montréal à l'heure des bains." Continuité 69: 9-10.

Labonne, P. (2002). "Soins du corps, santé publique et moralité: les bains publics de Montréal." Cap-aux-Diamants: la revue d'histoire du Québec 70: 21-25.

Lageiste, J. (2008). "La plage, un objet géographique de désir." Géographie et cultures 67: 7-26.

Lahiri-Dutt, K., Ed. (2006). Fluid Bonds: views on gender and water. Kolkata, Stree.

Latham, A. J. (1997). "Performance, ethnography, and history: An analysis of displays by female bathers in the 1920s." Text and Performance Quaterly 17(2): 170-81.

Lee, C.-F., W.-M. Ou and H.-I. Huang (2009). "A Study of Destination Attractiveness through Domestic Visitors' Perspectives: The Case of Taiwan's Hot Springs Tourism Sector." Asia Pacific Journal of Tourism Research 14(1): 17-38.

Lefebvre, H. (1991). The Production of Space. Oxford, Blackwell.

Lefebvre, S. and M. Gaudette (2016). "Quel avenir pour le waterfront de San Francisco." Urbanisme 401: 22-27.

Lehmann, D., M. T. Tennant, D. T. Silva, D. McAullay, F. Lannigan, H. Coates and F. J. Stanley (2003). "Benefits of swimming pools in two remote Aboriginal communities in Western Australia: intervention study." British Medical Journal 327(7412): 415-19.

Lévesque, K. (2006). Une autre controverse éclate dans un YMCA. Le Devoir. Montréal, Le Devoir.

Lofland, L. H. (1998). The Public Realm. Exploring the City's Quintessential Social Territory. New York, Aldine de Gruyter.

Loftus, A. (2005). The metabolic processes of capital accumulation in Durban's waterscape. In the Nature of Cities; Urban Political Ecology and the Politics of Urban Metabolism. N. Heynen, M. Kaika and E. Swyngedouw. New York, Routledge**:** 173-90.

López-Cuervo, S. (1988). "Water, a cultural heritage." Landscape and Urban Planning 16(1–2): 93-103.

Low, S. M. (2000). On the Plaza: The Politics of Public Space and Culture. Austin, University of Texas Press.

Lu, C.-H. (2002). The key to the success of Taiwan's hot springs. Kaohsiung: Taiwan Thermalism. C.-W. Chen and C.-T. Chen. s. l., Spanet**:** 18-26.

Lübken, U. (2012). Rivers and Risk in the City: The Urban Floodplain as a Contested Space. Urban Rivers; Remaing Rivers, Cities, and Space in Europe and North America. S. Castonguay and M. Evenden. Pittsburgh, University of Pittsburgh Press**:** 130-44.

MacKillop, F. and J.-A. Boudreau (2008). "Water and power networks and urban fragmentation in Los Angeles: Rethinking assumed mechanisms." Geoforum 39: 1833-42.

Mallet, P. (2014). "Des rives et des rêves – Les baignades urbaines." Retrieved 8 décembre 2014, from http://aduq.ca/2014/08/des-rives-et-des-reves-les-baignades-urbaines/.

Mann, R. B. (1988). "Ten trends in the continuing renaissance of urban waterfronts." Landscape and Urban Planning 16(1–2): 177-99.

Matsui, K. (2009). Native Peoples and Water Rights: Irrigation, Dams, and the Law in Western Canada. Montreal, McGill-Queen's University Press.

Mauch, C. and C. Pfister, Eds. (2009). Natural Disasters, Cultural Responses; Case Studies toward a Global Environmental History. Lanham, Lexington Books.

May, R. (2006). "“Connectivity” in urban rivers: Conflict and convergence between ecology and design." Technology in Society 28(4): 477-88.

Mazy, K. (2014). Villes et ports fluviaux: le projet comme dispositif de reconnexion? Regards croisés sur Bruxelles et Lille. PhD, Université des Sciences et Technologie de Lille - Lille I Université Libre de Bruxelles.

Merrifield, A. (1993). "Place and Space - a Lefebvrian Reconciliation." Transactions of the Institute of British Geographers 18(4): 516-31.

Mia Lehrer + Associates. (2010). "Los Angeles River Revitalization Master Plan." Retrieved 06/20/2010, 2010, from http://www.mlagreen.com/.

Miguet, L. and V. Charbonnier (2016). "Les liaisons douces percent les barrières portuaires." Paysage Actualités 391: 22-24.

Morali, D., Ed. (1997). Anthropologie de l'eau. Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Mosley, M. P. (1989). "Perceptions of New Zealand River scenery." New Zealand Geographer 45(1): 2-13.

Nasar, J. L. and Y.-H. Lin (2003). "Evaluative responses to five kinds of water features." Landscape research 28(4): 441-50.

Nguyen, M. N., G. Poupart, J. Normandeau, L. Laplante and N. Damestoy (2002). "Behaviors and beliefs of participants in water sports and other outdoor activities - Study on the beliefs and Attitudes toward health risks." Revue canadienne de santé publique 93(3): 213-18.

Norcliffe, G., K. Bassett and T. Hoare (1996). "The emergence of postmodernism on the urban waterfront; Geographical perspectives on changing relationships." Journal of Transport Geography 4(2): 123-34.

Ólafsson, J. H., B. Sigurgeirsson and R. Pálsdóttir (1994). "The effect bathing in a thermal lagoon in Iceland has on psoriasis. A preliminary study." Journal of the European Academy of Dermatology and Venereology 3(4): 460-64.

Paulhiac, F. (2002). Le rôle des références patrimoniales dans la construction des politiques urbaines à Bordeaux et Montréal. PhD, Université de Montaigne-Bordeaux III, INRS.

Penning-Rowsell, E. C. and D. Crease (1988). "Water for amenity and recreation: Legal constraints on planning and management for the river Wye." Landscape and Urban Planning 16(1–2): 105-25.

Perrinjaquet, R. and U. Paravicini (2012). "L'aveuglante seconde nature de Paris-Plage." Espaces et sociétés(3): 161-70.

Perry, T. (1995). Turf Wars Spoil Sanctity of Southland Surf Beaches. Los Angeles Times. Los Angeles, Los Angeles Times**:** A:1.

Pettit-Riley, S., M. B. Riley and A. D. Murphy (2010). "Selling Hope and Health: Marketing Clean Water and Perceptions of Health in Rural Bolivia." Anthropology News 51(2): 10-11.

Poynting, S. (2006). "What caused the Cronulla riot?" Race & Class 48(1): 85-92.

Pradel, B. and G. Simon (2012). "Quand le citadin joue au plagiste. Paris Plages, des référents touristiques dans le quotidien urbain." Espaces et sociétés(3): 69-84.

Prominski, M., A. Stokman, D. Stimberg, H. Voermanek and S. Zeller (2012). River. Space. Design: Planning Strategies, Methods and Projects for Urban Rivers, Walter de Gruyter.

Radio-Canada (2016). Les sources thermales des montagnes de Parcs Canada ne seront pas privatisées. ici.radio-canada.ca. Montréal, ici.radio-canada.ca.

Ramello, S. (2010). "The Rules of the Game. The Park and the Sauna: The Structure of Casual Encounters between Men." Rassegna Italiana di Sociologia 51(1): 61-93.

Ray, C. (2010). "Ireland's Holy Wells: Healing Waters and Contested Liturgies." Anthropology News 51(2): 8-11.

Raynera, J. and M. Howlett (2009). "Implementing Integrated Land Management in Western Canada: Policy Reform and the Resilience of Clientelism." Journal of Natural Resources Policy Research 1(4): 321-34.

Robert, S., G. Sillère and S. Liziard (2008). "Évaluer et représenter le nombre d'usagers sur une plage urbaine (Les Ponchettes, Nice)." M@ppemonde 91(3): 1-20.

Robertson, K. A. (1995). "Downtown Redevelopment Strategies in the United States: An End-of-the-Century Assessment " Journal of the American Planning Association 61(4): 429-37.

Roche, J. (2008). "Redefining Toronto's waterfront." Topos: the international review of landscape architecture & urban design(63): 58-65.

Roche, J. (2014). "Lure of the water's edge." Topos: the international review of landscape architecture & urban design(89): 36.

Ruccolo + Faubert Architectes and Ni conception architecture de paysage (2014). Plage de l'Est Plan d'ensemble. Montréal, Design Montréal.

Schafer, M. R. (2010 [1977]). Le paysage sonore: le monde comme musique. France, Wildproject.

Shaffer, M.-E. (2014). Un autre site proposé pour la plage à Verdun. Métro. Montréal, Métro.

Scherrer, F. (2004). "La rive urbaine en Chine. Figures de la relation au fleuve dans l'urbanisme et l'aménagement des villes du bas Yangzi." Géocarrefour 79(1): 41-48.

Scherrer, F., C. Mosbah and C. Houbart (2015). État des lieux de la recherche sur l'eau, le fleuve et la métropole dans le contexte montréalais. Montréal, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal.

Schmidt, K., R. Sachse and A. Walz (2016). "Current role of social benefits in ecosystem service assessments." Landscape and Urban Planning 149: 49-64.

Schneier-Madanes, G. (2010). Introduction. L'eau mondialisée; la gouvernance en question. G. Schneier-Madanes. Paris, La Découverte**:** 25-45.

Scott, S. (2009). "Reclothing the Emperor: The Swimming Pool as a Negotiated Order." Symbolic Interaction 32(2): 123-45.

Smith, C. (2013). City water, city life; Water and the infrastructure of ideas in urbanizing Philadelphia, Boston, and Chicago. chicago, University of Chicago Press.

Smith, L. and G. Ruiters (2005). The public/private conundrum of urban water: a view from South Africa. In the Nature of Cities; Urban Political Ecology and the Politics of Urban Metabolism. N. Heynen, M. Kaika and E. Swyngedouw. New York, Routledge**:** 191-207.

Société du parc Jean-Drapeau. (2014). "En route vers 2017." Retrieved 8 décembre 2014, from http://www.parcjeandrapeau.com/en-route-vers-2017-montreal/.

Société du Vieux-Port de Montréal. (s.d.). "Historique du Vieux-Port de Montréal." 2017, from http://www.societeduvieuxport.com/a-propos-de-nous/historique.html.

Spronk, S. (2007). "Roots of Resistance to Urban Water Privatization in Bolivia: The "New Working Class," the Crisis of Neoliberalism, and Public Services." International Labor and Working-Class History 71(01): 8-28.

Stevens, Q. (2011). The German 'city beach'as a new approach to waterfront development. Transforming urban waterfronts: Fixity and flow. G. Desfor, J. Laidley, Q. Stevens and D. Schubert. New York, Routledge**:** 235-56.

Stevens, Q. and M. Ambler (2010). "Europe's City Beaches as Post-Fordist Placemaking." Journal of Urban Design 15(4): 515-37.

Strang, V. (2004). The Meaning of Water. Oxford, Berg Publishers.

Strang, V. (2005). "Common Senses: Water, Sensory Experience and the Generation of Meaning." Journal of Material Culture 10(1): 92-210.

Table des préfets et maires du Grand Montréal (1996). Le Grand Montréal bleu: Une stratégie de développement économique. Montréal, Michel Delsaer inc.

Cardinal Communication**:** 17.

Taufen Wessells, A. (2014). "Urban blue space and The project of the century : doing justice on the Seattle waterfront and for local residents." Buildings: an open access journal for the built environment 4(4): 764-84.

Taylor, P. B. (2013). "Losing the Waterways: The Displacement of Khmer Communities from the Freshwater Rivers of the Mekong Delta, 1945-2010." Modern Asian Studies 47(2): 500-41.

Timur, U. P. (2013). "Urban waterfront regenerations." Advances in landscape architecture: 169-206.

Traphagan, J. W. (2004). "Culture and long-term care: the bath as social service in Japan." Care management journals : Journal of case management ; The journal of long term home health care 5(1): 53-60.

Tremblay, F. (2005). Les paysages de rivière. Paysages en perspective. P. Poullaouec-Gonidec, G. Domon and S. Paquette. Montréal, Presses de l'Université de Montréal**:** 131-52.

Tucker, P., J. Gilliland and J. Irwin (2007). "Splashpads, swings, and shade: parents' preferences for neighbourhood parks." Canadian Journal of Public Health 98(3): 198–202.

Ulrich, R. (1983). Aesthetic and affective responses to natural environment. Behavior and the Natural Environment. I. Altman and J. F. Wohlwill. New York, Plenum**:** 85-125.

Ville de Montréal (s.d.). Le projet Quartier 21–Accès public aux berges sur le site de l'ancienne marina Beaudoin,à Pointe-aux-Trembles. Quartiers 21; des quartiers pour le 21e siècle. Montréal, Ville de Montréal**:** 4.

Ville de Montréal (2005). Le Réseau bleu de Montréal. Montréal, Direction des sports, des parcs et espaces verts, Service du développement culturel et de la diversité ethnoculturelle**:** 5.

Ville de Montréal (2006). Rapport de consultation et recommandations sur les orientations du Réseau bleu. Montréal, Commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération**:** 19.

Ville de Montréal (2007). Le réseau bleu: Premier plan concerté de mise en valeur des rives de l'agglomération de Montréal à des fins socio-récréatives. Montréal, Comité ZIP Jacques-Cartier**:** 39.

Ville de Montréal (s.d.). Le Montréal bleu: l'eau synonyme de qualité de vie, la renaissance du Canal de Lachine. Montréal, Ville de Montréal**:** 8.

Vlès, V. (2016). "Une urbanisation contre nature?" Urbanisme 401: 48-51.

Walton, J. K. (2012). "Health, sociability, politics and culture. Spas in history, spas and history: an overview." Journal of Tourism History 4(1): 1-14.

Watson, S. (2006). City Publics; The (Dis)enchantments of Urban Encounters. London, Routledge.

Wesley, A. and C. Pforr (2010). "The governance of coastal tourism: unravelling the layers of complexity at Smiths Beach, Western Australia." Journal of Sustainable Tourism 18: 773-92.

Whalley, J. M. (1988). "Water in the landscape." Landscape and urban planning 16: 145-62.

Whyte, W. H. (1980). The Social Life of Small Urban Spaces. Washington D.C., Conservation Foundation.

Williams, A. T. and A. Barugh (2014). "Beach user perceptions at the eastern Yucatan peninsula, Mexico." Journal of Coastal Research: 426-30.

Wittfogel, K. A. (1957). Oriental despotism : a comparative study of total power. New Haven, New Haven : Yale University Press.

Zhou, X. P. and F. Chen (2010). The Application of Landscape Architecture in Slum Redevelopment-Taking the Waterfront Area of Suzhou River in Shanghai as an Example.

Zitzmann, D. (2007). "The Russian banya under communism. Aleksandr Nikol'skii's Leningrad baths." Osteuropa 57(1): 97-112.

Villes & immobilier

Observatoire Ivanhoé Cambridge
du développement urbain et immobilier

CP 6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

http://observatoire-ivanhoe-cambridge.umontreal.ca

OBSERVATOIRE IVANHOÉ CAMBRIDGE
DU DÉVELOPPEMENT URBAIN ET IMMOBILIER

Université de Montréal